

**AVIS PUBLIC ADRESSÉ À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE
TRANSMETTRE UN COMMENTAIRE CONCERNANT UNE DEMANDE
D'USAGE CONDITIONNEL AUX DISPOSITIONS
DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors de la séance ordinaire qui se tiendra à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, le **mardi 19 novembre, à 19 h**, statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

**USAGE CONDITIONNEL 2024-00116
258, côte de Terrebonne**

Une demande d'usage conditionnel dans le but d'autoriser l'usage Vente au détail de jouets et d'articles de jeux (code 5953) à titre d'usage conditionnel, tel que présenté au document présenté par « Réjean JR Gauthier »

Le tout conformément à l'Annexe 2024-00116

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal en se présentant lors de la séance du 19 novembre 2024 ou en transmettant, au plus tard le 19 novembre 2024, à midi, ses commentaires via le [formulaire en ligne](#) disponible sur le site Internet de la Ville de Terrebonne, sous la section *Poser une question au conseil municipal*.

Donné à Terrebonne, le 30 octobre 2024.

L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE,



Signé numériquement par
Laura Thibault
Emplacement : Terrebonne
Date : 24-10-30

Me Laura Thibault, avocate